



**MAISON DEPARTEMENTALE  
DE RETRAITE DE VILLECANTE**

1277, rue Roger Ollivier  
45370 – DRY

☎ 02.38.45.70.85  
☎ 02.38.45.61.35

e-mail : [direction@mdr-villecante.fr](mailto:direction@mdr-villecante.fr)

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Jeudi 19 avril 2018

### COMPTE RENDU

==--==--==--==--==--==--==--==--==

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni le jeudi 19 avril 2018, à 14h30, dans la salle des réunions de la Maison de Retraite.

Etaient présents :

Mme CAPET Liliane, représentante des résidents  
M. GATELIER Martial, représentant des résidents  
Mme JAHIER Marie Anne, représentante des résidents suppléant  
M. LEBRAULT, administrateur  
Mme GRIVEAU, représentante du personnel  
M. SIMION, directeur  
Mme BODINIER, attaché d'administration Hospitalière  
Mme MALARD, Cadre de Santé

Excusés :

Mme GABORIT, administrateur  
Mme MANARANCHE Lysiane, représentante des résidents suppléant  
Mme PEREZ Elise, représentante des résidents suppléant  
Mme LERAY, représentante des familles  
M. VILPOU, représentant des familles  
Melle CHARRIER, psychologue  
Mme JAOUEN, Cadre de Santé

### ORDRE DU JOUR

- 1. L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2017**
- 2. Questions diverses des résidents et des familles**

#### 1. – L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2017

M.SIMION s'excuse de ne pas remettre de documents pour la présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2017. En effet, il a été particulièrement compliqué cette année de terminer la préparation des différents documents annuels, M.SIMION indique qu'il a travaillé plusieurs après-midi avec M. le Trésorier afin de traiter les affectations de résultat comptablement. Cependant, certaines décisions de l'ARS et du Conseil Départemental ne sont pas compatibles avec la nomenclature comptable.

M.SIMION joindra au présent compte rendu le rapport annuel ainsi que le détail de tous les chiffres évoqués lors de cette réunion.

M.SIMION informe que l'année 2017 a été une année très difficile budgétairement. La situation de l'absentéisme qui s'améliorait depuis 2014 a connu une forte aggravation sur 2017, en totalisant 5988 journées d'arrêt contre 4152 jours en 2016. 88 agents se sont arrêtés au cours de 2017. L'absentéisme a coûté très cher à l'établissement soit près de 850 500€. La convention tripartite prévoit 124 ETP, alors qu'en 2017 nous avons 210 agents différents qui sont intervenus dans l'établissement, quelques jours pour certains mais cela montre l'importance du besoin en main d'œuvre face à l'absentéisme. 15 agents ont été au cours de l'année 2017 arrêtés en congés maternité, cela représente 1058 jours. Onze agents ont été arrêtés plus de 200

jours sur 2017, et parmi ces 11 agents, 6 ont été arrêtés plus de 350 jours sur l'année. 14 personnes sont sur des postes aménagés. 83% des arrêts sont des agents « fonctionnaire ».

Le résultat de l'exercice 2017 ressort déficitaire à 204 645,71€. Celui-ci se répartit par sections de la façon suivante :

- section hébergement : -58 769.96€
  - section dépendance : - 81 735.20€
  - section soins : - 64 140.56€
- L'établissement affiche un déficit cumulé à 274 157.15€.

Les dépenses du groupe 1 et 3 sont assez bien contenues, quant au groupe 2 il explose.

Une maison a été vendue ce qui a permis d'ouvrir des crédits supplémentaires et 400 000€ ont été réinjectés sur nos fonds propres. Notre trésorerie représente 13.8 jours d'exploitation alors que l'an dernier elle représentait encore 51,5j. Il faut au moins 30 jours de trésorerie pour couvrir les dépenses.

On ne peut continuer dans ce sens et il faut que chacun accepte que l'on resserre drastiquement les remplacements, il en va de la pérennité de l'établissement. Cela engendrera peut-être des mouvements sociaux, il faudra les assumer. Nous avons des procédures en effectif réduit, nous les appliquerons, l'organisation est en train d'être revue, il faudra certainement aller plus vite. Nous allons attendre les enveloppes budgétaires pour 2018 arrêtées par le Département et l'ARS.

**Le Conseil de la Vie Sociale émet un avis favorable de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2017 de l'établissement.**

### **Animation**

M.SIMION a décidé de modifier les modalités d'organisation de l'équipe « animation » composée de 2ETP. En effet, un agent a demandé à bénéficier pour raisons personnelles d'un mi-temps. Les besoins grandissants en animation demandent à ce que celle-ci soit déployée pleinement dans l'établissement, en s'adaptant de plus en plus à la population accueillie. M.SIMION demande au service « animation » depuis deux ans à ce qu'il y ait une dynamique proposant aussi bien aux personnes très dépendantes des animations appropriées dans leurs services mais aussi aux personnes plus autonomes en salle d'animation. Savoir adapter l'animation en fonction du public accueilli et en fonction des événements... M.SIMION va recruter un deuxième animateur diplômé afin de répondre à notre cahier des charges correspondant à l'animation. L'agent à mi-temps a rejoint l'équipe de la blanchisserie.

Dans les semaines à venir, la petite boutique deviendra ambulante dans les services mais sera présente aussi place du Village une matinée. Le meuble « boutique » actuellement place du Village va être déplacée afin que soit aménagée un coin lecture et repos pour les résidents.

**Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations.**

### **Coiffure**

M.SIMION va proposer au prochain Conseil d'Administration une mesure importante. Aujourd'hui, l'établissement prend en charge un shampoing tous les 15 jours et une coupe tous les 2 mois. Cela a coûté à l'établissement 15 000€ en 2017. L'établissement souhaite ne plus prendre en charge cette prestation. L'établissement gardera le contrôle des prix pratiqués par les coiffeuses et en cas de revalorisation les tarifs seront votés par le Conseil d'Administration. D'ailleurs, les coiffeuses ont demandé une augmentation de 6% de leurs tarifs, ceux-ci n'avaient pas été revalorisés depuis 2014. Le résident aura un lien commercial direct avec les coiffeuses, qui géreront elles-mêmes leurs factures, leurs relances et les litiges. M.SIMION annonce les tarifs qui vont être proposés au vote du Conseil d'Administration, vous trouverez en annexe une copie.

**Après avoir exprimé quelques réticences, le Conseil de la Vie Sociale émet un avis favorable.**

## Questions diverses

M.GATELIER informe qu'il a une demande d'un résident se plaignant que les biscottes servis le matin sont très souvent cassées. Il demande si c'est possible que l'établissement change de fournisseur. M.SIMION indique que la question sera revue avec la diététicienne. Il rappelle qu'il y a une surconsommation de pains, biscottes, et les résidents boudent les repas du midi et du soir ce qui génèrent beaucoup de déchets alimentaires.

**Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

-----

Mme CAPET

Présidente du Conseil de la Vie Sociale